

2 Politique

Clôture de l'assemblée plénière du CND
Des points en suspension

Le président du CND, Me Séraphin Ndaot bouclant les travaux...



... en présence des représentants des partis politiques.

SM

Libreville/Gabon

Les travaux relatifs à l'assemblée plénière extraordinaire du Conseil national de la Démocratie (CND) ont pris fin, hier, à l'hôtel Radisson Blu Okoumé palace, à la faveur d'une cérémonie dirigée par le président de cette institution, Me Séraphin Ndaot Rembogo. Plusieurs points inscrits à l'ordre du jour ont été renvoyés en commissions.

OUVERTE, jeudi dernier, à la demande du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, conformément aux dispositions de l'article 11 nouveau de la loi n°004/2015 du 8 septembre 2015, l'assemblée plénière extraordinaire du Conseil national de la Démocratie (CND) s'est refermée, hier, en présence du ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Pr Léon Nzouba, et des représentants des institutions de la République. C'est le président de ladite institution, Me Ndaot Rembogo qui a présidé cette cérémonie de clôture au cours de laquelle, le rapport général

des travaux a été publiquement lu. De la communication du président de la République, les membres du CND ont finalement tiré le sens du message. «*Nous avons retenu de cette communication quatre points essentiels : oui à la tenue d'un dialogue national ; oui à un dialogue national non seulement politique, mais global (...) en un mot, élargi à tous les Gabonais, un dialogue duquel doit naître un pacte républicain définissant comment vivre le mieux possible ensemble ; ce dialogue global aura lieu en son temps, mais dans l'instance appropriée qu'est*

le CND, lieu de pouvoir, de rencontre et d'échange ; nous devons prendre le temps de préparer ce dialogue», s'est exprimé le président du CND. Non sans saluer la prise en compte, par le numéro un gabonais, des avis et recommandations émises par l'institution dont il a la charge et des nouvelles prérogatives qu'il lui confit dans la consolidation de la démocratie. Concernant les autres points au menu de cette session plénière extraordinaire, si plusieurs d'entre eux ont été renvoyés en commissions, on retient néanmoins, pour ce qui est

de la demande d'intégration de la société civile au CND, que la quasi-totalité des conseillers ont voté contre cette idée. Enfin, s'agissant de l'examen relatif à la réduction du montant des cautions à toutes les élections politiques, «*l'assemblée plénière a voté à une large majorité, contre cinq abstentions, le principe de la réduction du montant des cautions : élection présidentielle, 5 millions de FCA au lieu de 20 millions ; élections législatives et sénatoriales, 350 000 FCFA plutôt que 500.000 ; élections locales, 250 000 FCFA au lieu de 350 000*». Dans le même sens, une

commission ad hoc a été mise en place par le président du CND aux fins de réfléchir et de proposer au Conseil national de la Démocratie, une nouvelle grille de la répartition de la subvention des partis politiques. Celle-ci ayant fait l'objet de discussions au cours de cette session. Il est à noter qu'au terme de ces assises le dossier concernant les litiges des partis politiques UDL et RDP, a également été renvoyé à une commission pour complément d'information et clarification avant toute décision.

Tournée nationale du secrétaire général du Parti démocratique gabonais
Faustin Boukoubi attendu à Aboumi aujourd'hui

O. N.

Libreville/Gabon

LES militants et sympathisants du Parti démocratique gabonais (PDG) du département de Bayi-Brikolo (Aboumi), vont enfin avoir l'occasion de recevoir le secrétaire général de leur formation politique. Cela après le rendez-vous manqué de décembre 2015, lorsque Faustin Boukoubi et plusieurs autres membres du secrétariat exécutif du parti au pouvoir qui l'accompagnaient, avaient dû interrompre leur tournée dans la province du Haut-Ogooué, suite au décès brutal de Luc Marat Abyla, membre du bureau politique, député d'Akiéni et président du groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale.



Faustin Boukoubi, lors d'une précédente sortie.

C'est donc aujourd'hui que l'élu de Pana et sa délégation sont attendus dans cette contrée de la deuxième province du Gabon. Pour réserver un accueil chaleureux au directeur du parti au pouvoir, ses responsables pour

le compte de cette circonscription politico-administrative ont tout mis en œuvre dans le sens d'une forte mobilisation. Pour cela, il a fallu taire leurs divergences, surmonter leurs ego et se mettre en rangs serrés. Selon le programme arrêté



Une phase de la célébration du 45e anniversaire du PDG dans le département de Bayi-Brikolo.

pour cet événement, on notera une séance de travail entre Faustin Boukoubi, les cadres et les autres militants du cru. Laquelle se déroulera dans la salle polyvalente de la commune d'Aboumi. Tout comme, - et ce sera sans doute la phase la plus attendue par les po-

pulations du département de Bayi-Brikolo -, une grande manifestation à la Place des fêtes d'Aboumi. Au cours de celle-ci plusieurs interventions sont prévues. Outre le mot de bienvenue du secrétaire départemental, Paul Romain Kandhy, l'allocation

du député et membre du bureau politique, Rachel Ntimedjiara, et le message du secrétaire général Faustin Boukoubi, plusieurs motions de soutien et d'appel à la candidature du "Distingué camarade président" Ali Bongo Ondimba devraient également être lues. La première par le représentant des jeunes et la seconde par la représentante des femmes. Pour clore ce rendez-vous, une marche de soutien au président Ali Bongo Ondimba est aussi prévue. Celle-ci devrait rassembler tous les militants et sympathisants du PDG et des partis alliés à Aboumi et ses environs. Rappelons qu'avant de se rendre dans le département de Bayi-Brikolo, Faustin Boukoubi et sa suite venaient de boucler leur périple dans la province de l'Ogooué-Lolo.

Communiqué de la direction générale du protocole d'Etat

Son Excellence, M. le Président de la République, Chef de l'Etat procédera au lancement du plan Egalité des chances ce mardi 23 février 2016 à 11h à l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET). Sont conviés à y prendre part :

-Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
-Mesdames et Messieurs les Présidents des Corps Constitués ;
-Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
-Mesdames et Messieurs les Chefs des missions diplomatiques ;

-Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Estuaire ;
-Mesdames et Monsieur les Maires (Libreville, Owendo et Akanda) ;
-Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux de l'administration centrale ;

-Les Représentants du Patronat ;
-Les Représentants des mutuelles des universités et grandes écoles.
NB : le présent horaire annule et remplace celui initialement communiqué.

Fait à Libreville, le 22 février 2016.